

Image not found or type unknown



Choix d'un traitement pour un méningiome

Par **Babsaudade**, le **25/02/2010** à **14:57**

Bonjour,

Le droit du malade dit que nous avons le droit d'avoir le meilleur traitement existant.
Que peut-on faire quand manifestement le traitement proposé est celui qui engendre le moins de frais ? Quels recours ? Comment contester et revendiquer un traitement sans heurter le corps médical ?

Merci.

Cordialement.